

Bonne qualité de l'air en avril dans le territoire

Les bilans mensuels des autres territoires de la région sont disponibles à la rubrique [publications](#) de notre site internet www.airpaca.org
Pour vous désabonner, [cliquer ici](#)

Information

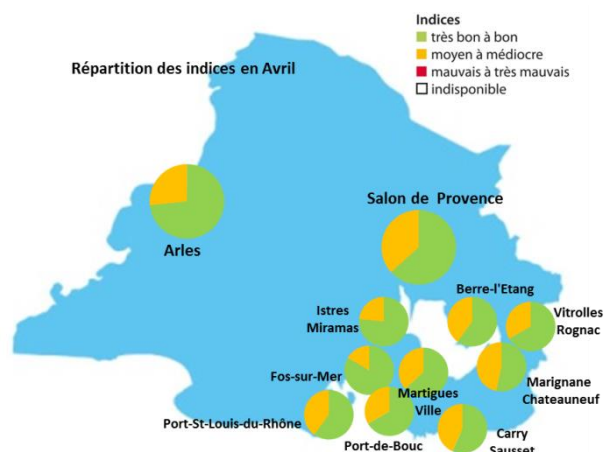
- Découvrez les [chroniques du site internet d'Air PACA](#) : [Air et Santé](#), [Les pastilles Crit'Air](#), [Les comités territoriaux](#), [Déménager pour changer d'air ?](#)
- Choisissez [votre abonnement aux informations « air »](#) (sur une commune, la région ; quotidien, hebdomadaire).
- Publication Air PACA : [lettre des odeurs](#) du 4^{ème} trimestre 2015.
- **20 plaintes odeurs** recensées dans le territoire : Tarascon, Sausset-les-Pins, Carry-le-Rouet, Marignane, Ensues-la-Redonne et Port-de-Bouc.

www.sro-paca.org rubrique « Signalez une gêne ».

De bons indices en avril

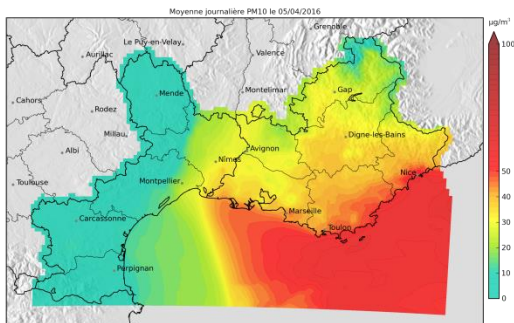
La qualité de l'air du territoire a été **bonne à très bonne, de 53 à 83 % du temps**, dans les différentes zones de l'ouest des Bouches-du-Rhône en lien avec des conditions météorologiques relativement changeantes.

Les niveaux en ozone sont en hausse en rapport avec l'arrivée de la saison estivale mais reste encore faible en avril dans le territoire. Les premiers dépassements de l'objectif de qualité ($120 \mu\text{g}/\text{m}^3/8\text{h}$) ne sont arrivés que vers le 20 avril.



Des apports en particules désertiques au cours du mois

- **Aucun dépassement** de seuil réglementaire en **particules PM10 et en dioxyde soufre** dans le territoire.
- **Aucune procédure préfectorale d'information-recommandations pour pic de pollution** dans les Bouches-du-Rhône en avril.



Moyenne journalière en PM10 du 5 avril 2016

[visualisez les cartes](#)

- **Treize procédures préventives de réduction temporaire des rejets industriels soufrés** activées en avril pour préserver la qualité de l'air des quartiers Sud de Martigues, de la ville de Port-de-Bouc et du quartier de la Mède à Châteauneuf.

- Au cours des 5, 6 et 7 avril **des apports en particules d'origines diverses** se sont ajoutés à celles émises localement. Le territoire a été assez peu concerné ; les départements du Var et des Alpes-Maritimes ont été principalement affectés.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien](#)

contact.air@airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06



www.airpaca.org